Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay – Saint-Légier
Rte du Village 45 - Case postale 222 - 1807 Blonay - Tél. 021 564 03 70 - info@rebsl.ch - www.rebsl.ch

Renouvellement de placement 2024-2025

Accueil préscolaire collectif (type CVE ou crèche-garderie)

ENFANT

Nom et prénom : _____

Adresse : _____ Localité : _____

PARENT·S vivant au même lieu de résidence que l'enfant et son éventuel·le partenaire

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

S'il n'y a **pas de modification de placement au 1er août 2024**, les parents nous retournent ce document dûment daté et signé, avec leurs informations personnelles et financières, par courriel ou par poste.

En cas de demande de modification de placement, les parents prennent contact par courriel, avec la directrice de la structure concernée (paindepice@rebsl.ch ou laboiteverte@rebsl.ch ou sr.grandchamp@kidsco.ch).

Dans la mesure des disponibilités, une confirmation de placement parviendra aux parents fin juin. Sans demande de modification jusqu'au 31 juillet 2024, les placements demandés et confirmés seront facturés dès le 1er août 2024.

Délai de retour du dossier COMPLET (renouvellement de placement, informations personnelles et financières, annexes) : 17 avril 2024

Par leur signature ci-dessous, les parents déclarent avoir pris connaissance du règlement du réseau REBSL et connaissent le tarif des prestations d'accueil qu'ils requièrent. Les parents s'engagent à régler et se reconnaissent débiteurs des factures qui découlent des prestations d'accueil demandées et confirmées. Le paiement des prestations d'accueil intervient selon modalités et délais indiqués dans les factures. La présente a valeur de reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

En principe, la demande de placement est signée par le·s détenteur·s de l'autorité parentale.

Date : _____ Signature **manuscrite** (ou numérique) des parents :

_____ et _____